

# COOPELIS

**ASSOCIATION, GROUPE ÉCONOMIQUE  
SOLIDAIRE  
CRÉATION EN 2011  
57 SALARIÉS  
RÉGION CHAMPAGNE-ARDENNE**



**Comment les activités d'utilité sociale peuvent-elles répondre aux enjeux de l'économie circulaire ? Comment concilier innovation sociale et innovation environnementale au service d'une utilisation optimale et territorialisée des ressources ?**

Pour atteindre ces objectifs et répondre aux besoins sociaux qui y sont liés, de nombreuses initiatives ont émergé partout en France, susceptibles d'être essaimées sur différents territoires.

L'Avise, en partenariat avec l'Association des Régions de France et la Caisse des Dépôts, vous propose 5 études de cas d'innovation sociale recouvrant des piliers de l'économie circulaire : l'écoconception, la réparation, le réemploi, la réutilisation, le recyclage et la valorisation énergétique.

## ACTIVITÉ

Situé dans les Ardennes, le groupe économique solidaire COOPELIS rassemble trois pôles d'activités :

- La collecte, le tri, la réutilisation et le réemploi des objets ménagers.
- Le sciage du bois et la fabrication d'éléments d'éco-construction.
- Le maraîchage biologique.

## OBJECTIFS

- Favoriser l'insertion sociale et professionnelle de personnes éloignées de l'emploi.
- Protéger l'environnement et optimiser l'utilisation des ressources naturelles locales.

## RÉPONSE SOCIALEMENT INNOVANTE

- Développement de projets d'économie circulaire répondant aux besoins sociaux élémentaires : emploi, logement, alimentation.
- Création d'activités et d'emplois dans le cadre d'un groupe économique solidaire sur un territoire en difficulté économique.

## PLUS-VALUES

Optimisation des gisements locaux de ressources naturelles (bois), de produits en fin de vie (meubles, textile, électroménager, etc.) et d'énergie produite localement (eau chaude).

## CHIFFRES CLÉS DU MODÈLE ÉCONOMIQUE

- 225 718 € de chiffre d'affaires pour la ressourcerie en 2013.
- 3 lieux de vente.
- 72 434 € de vente dans l'éco-construction en 2013.
- 87 029 € de vente dans la filière bois en 2013.

## GENÈSE DU PROJET



### ÉLÉMENT DÉCLENCHEUR : FAVORISER L'AUTONOMIE DES PERSONNES HANDICAPÉES

L'Association pour les handicapés (APLH) est responsable d'une maison d'accueil spécialisée à Auillers-les-Forges, commune située dans le Parc Naturel Régional des Ardennes. Pour favoriser le retour à l'emploi des personnes handicapées, l'APLH lance, en parallèle, en 1996 une activité support dans le réemploi d'objets ménagers sur le modèle d'Emmaüs.

### L'IDÉE DE DÉPART ET LES PERSONNES À L'ORIGINE

Peu après le lancement du projet, les membres fondateurs réalisent des visites de terrain et découvrent d'autres expériences spécialisées dans le réemploi d'objets ménagers. Un débat s'engage au sein de l'association sur les objectifs à donner au projet : doit-il s'inscrire comme une réponse au « handicap physique » ou au « handicap social » ?

Dès le début des années 2000, les dirigeants décident d'ouvrir la structure à l'accueil de personnes éloignées de l'emploi. Cette mixité nouvelle apparaît comme un outil d'insertion sociale et professionnelle pertinent aux yeux des administrateurs et bénévoles engagés dans le projet. Cependant, quelques années plus tard, en relation avec les institutionnels, l'APLH décide de séparer les activités relevant du médico-social et celles développées dans l'insertion par l'activité économique. Ainsi, l'association Bell'Occas est créée en 2006 pour porter à part entière l'activité d'insertion professionnelle de personnes éloignées de l'emploi.

Pour accompagner cette création, plusieurs années d'apprentissage et d'acquisition de compétences sont réalisées avec l'appui des réseaux nationaux (Réseau des ressourceries, Chantier école, etc.).

### UN CONTEXTE ÉCONOMIQUEMENT DÉGRADÉ

La ressourcerie Bell'Occas crée de l'emploi et des activités dans un département au passé industriel important mais aujourd'hui fortement dégradé. En 2014, les Ardennes se situent au huitième rang des départements métropolitains les plus défavorisés. Au premier trimestre 2014, le taux de chômage s'élève à 11,9 % dans le département et 19,2 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté (chiffres Insee).

### FINANCEMENTS AU LANCEMENT

Dans les Ardennes, les acteurs publics (Etat et collectivités territoriales) associent leurs réflexions et tentent d'optimiser leurs moyens techniques et financiers au service d'une stratégie de développement territorial à laquelle les structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE) contribuent ardemment. Les outils d'ingénierie technique et financière, tels le Dispositif local d'accompagnement et Champagne-Ardenne Active, s'articulent avec les dispositifs publics au service de la création d'emplois et de nouveaux métiers portés par les SIAE. Dans ce cadre, le groupe COPELIS a bénéficié du DLA et d'aides financières intervenues aux différentes phases de création et de développement des projets (aides au fonctionnement de démarrage, aides à l'investissement). Par ailleurs, plusieurs fondations ont également soutenu le projet, tant au démarrage que tout au long de l'activité.

## GENÈSE DU PROJET

### AU FIL DES ANNÉES, LE DÉVELOPPEMENT DE NOUVEAUX PROJETS

En 2009, l'activité économique s'étant développée, les services de l'Etat demandent à l'association Bell'Occas de se transformer en entreprise d'insertion (EI) ou de sectoriser une partie de son activité en entreprise d'insertion. Accompagnée dans le cadre du Dispositif local d'accompagnement (DLA), une entreprise d'insertion spécialisée dans la revalorisation des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) voit le jour en 2010 sous la dénomination Bell'Occas 3E.

Dans le cadre de l'appel à projet Progress de la Région Champagne-Ardenne, Bell'Occas effectue en 2009 une étude de faisabilité pour la mise en place d'une structure d'insertion dans le domaine de la filière bois et de l'éco-construction en relation avec des entreprises de ce secteur. En 2010, Bell'Occas crée Acacia scierie, un nouvel atelier et chantier d'insertion dans le domaine du sciage du bois.

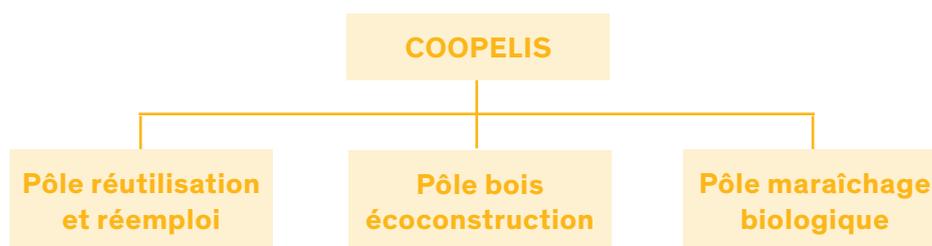
En mars 2011, les administrateurs de Bell'Occas et Bell'Occas 3E créent le groupe d'économie solidaire (GES) COOPELIS.

Le GES permet de regrouper les structures d'insertion sous une même gouvernance. Cette nouvelle entité juridique rend possible le développement de nouvelles formes de mutualisation et favorise la construction de parcours d'insertion pour les personnes accueillies.

Dès début 2012, le GES COOPELIS est sollicité par la Communauté de communes de Signy-le-Petit pour développer une activité de maraîchage biologique. Le travail de réflexion, qui s'engage avec la Communauté de communes et de nombreux partenaires, débouchera sur la création d'une entreprise d'insertion, Les Maraîchers d'Arduina, en 2013.

Ainsi, le GES COOPELIS dont le cœur de métier est l'insertion par l'activité économique, se structure depuis 2013 autour de trois pôles d'activités économiques :

- La collecte, le tri, la réutilisation et le réemploi des objets ménagers,
- Le sciage du bois et la fabrication d'éléments d'éco-construction,
- Le maraîchage biologique.



Organisation de COOPELIS



## DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

### LE PÔLE RÉEMPLOI, ACTIVITÉ HISTORIQUE DU GROUPE

Conformément au concept élaboré par le Réseau des ressourceries, l'association Bell'Occas collecte des objets en fin de vie, les valorise puis les vend. Elle offre ainsi une seconde vie aux équipements informatiques et électroniques, au textile et aux objets en fin de vie. Collectés auprès de particuliers, distributeurs, déchèteries, administrations et entreprises, les produits sont vendus à des particuliers dans trois boutiques situées à Auvillers-les-Forges, Rethel et Charleville-Mézières.

En complément des activités de collecte et de vente, la ressourcerie réalise des actions de sensibilisation à la réduction des déchets. L'association organise chaque année un éco-festival qui mobilise les acteurs locaux. A l'occasion de cette journée, les habitants des communes voisines ont la possibilité de participer à des ateliers, stands et conférences.

### LE PÔLE BOIS ET ÉCO-CONSTRUCTION, DES PROJETS EN PARTENARIAT AVEC LE CHÊNELET

La surface boisée du département des Ardennes représente plus de 150 000 hectares, soit près de 30 % de sa superficie. Face au vieillissement des salariés de la filière bois, l'objet du pôle bois et éco-construction du groupe COOPELIS est de former et professionnaliser des salariés en insertion sur certains métiers de la filière.

Le pôle s'organise autour de deux activités complémentaires :

- **La scierie Acacia** récupère du bois issu de gisements locaux, coupe des planches, du bois de charpente et des produits pour des caisses palettes spécialisées.
- **L'entreprise d'insertion Acacia** fabrique et vend des éléments d'éco-construction. En partenariat avec le Chênelet, entreprise d'insertion spécialisée dans l'éco-construction, Acacia participe à la construction d'habitations (le Chênelet a le statut de bailleur social). Un projet est ainsi en cours à Revin avec la construction de quatre logements sociaux écologiques à charges maîtrisées. En relation avec les entreprises locales, ce projet permettra de favoriser le retour à l'emploi de personnes qui en étaient éloignées. Un permis de construire a été déposé en juin 2014 pour la construction de six nouveaux logements à Maubert-Fontaine, à quelques kilomètres d'Auvillers-les-Forges.



Projet de construction CHENELET en lien avec le PTCE ARDAINES et COOPELIS

Acacia mène également un projet de construction de chalets bois qui allie développement de produits touristiques, développement de la filière bois locale et coopération entre structures d'insertion et entreprises locales. Alors qu'Acacia fournit les plans et pose les chalets, en relation avec des entreprises et des artisans locaux, l'association LEDA fabrique des toilettes sèches adaptées à ces habitations. L'entreprise d'insertion ABMS pourrait rejoindre ce projet collectif pour fournir une partie de la matière première. Le premier chalet témoin a été acheté par la Ligue de l'Enseignement des Ardennes et d'autres acheteurs potentiels se sont déjà positionnés pour les prochaines constructions.

### LE PÔLE MARAÎCHAGE, LA JEUNE POUSSE DE COOPELIS

Le pôle maraîchage biologique est installé sur cinq hectares de terrains cultivables sur la Commune d'Eteignières et rassemble 1 800 m<sup>2</sup> de serres froides et 2 500 m<sup>2</sup> de serres chaudes.

#### Emergence du projet

Ce projet est né à la suite d'une proposition émise par la communauté de communes de Signy-le-Petit début 2012. Il s'agissait de développer un projet dans la commune d'Eteignières répondant à un double objectif :

- Donner une meilleure image de la commune malgré la présence du centre d'enfouissement ARCAVI.
- Créer de l'emploi sur un territoire en difficulté.

Afin d'élaborer un projet pertinent, le groupe COOPELIS a été missionné par la communauté de communes en 2012 pour réaliser une étude portant sur une activité de maraîchage biologique.

## DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

### Etapas clés

Après une période de recherche de financements pendant l'été 2012, un chargé de mission a été embauché pour formaliser le projet à partir de novembre 2012. Avec le soutien des services de l'Etat et du Fonds de confiance de France Active, le chargé de mission a été mobilisé par COOPELIS entre novembre 2012 et mai 2013. Les premières serres ont été installées et les premières cultures semées en mars 2013.

### Une logique en boucle

Le projet de maraîchage biologique lancé par le groupe COOPELIS a été imaginé comme un cercle vertueux territorialisé. Les cultures sont situées à proximité d'ARCAVI, centre d'enfouissement du département. Celui-ci étant muni d'une centrale de méthanisation, l'eau chaude est récupérée pour chauffer les serres gratuitement. La majeure partie des légumes et fruits produits est destinée aux collectivités, à la restauration collective et aux grossistes locaux. D'autres produits sont vendus aux marchés de producteurs et à l'occasion de diverses manifestations ponctuelles.



## DES PROJETS AU SERVICE DE L'INSERTION

### Nombre de postes en insertion

En 2014, les structures du groupe COOPELIS comptent 57 postes dont 49 en insertion :

- 36 sur l'activité ressourcerie (28 à Auvillers-les-Forges et 8 à Rethel),
- 8 sur l'activité scierie,
- 2 sur l'activité d'éco-construction,
- 3 sur l'activité maraîchage.

En 2013, parmi les 49 personnes qui ont effectué un parcours d'insertion au sein de COOPELIS, on compte :

- 24 bénéficiaires du revenu de solidarité active et 25 bénéficiaires de l'allocation de solidarité spécifique,
- 47 % de femmes,
- 28,5 % de jeunes de moins de 26 ans.

### Dispositifs de formation

Depuis juillet 2013, le groupe COOPELIS met en oeuvre le Certificat de Qualification Professionnelle - Salarié Polyvalent (CQP - SP) accessible à ses salariés. Certifié par Chantier école, le CQP - SP permet de faire reconnaître la maîtrise d'un socle de compétences en matières de savoirs de base, savoir être, savoirs procéduraux et professionnels liés au support d'activité de la structure d'accueil. Depuis 2013, 31 salariés ont entamé la formation vers l'obtention du certificat.

Hors CQP, 2 salariés ont bénéficié d'une formation qualifiante (préparation au titre professionnel AFPA « Plaquiste » et « Assistant De Vie aux Familles »), un salarié a bénéficié d'une formation courte lui permettant d'obtenir le CACES TP (formation à la conduite d'engins) et un salarié a réalisé une préparation au concours d'aide-soignant.

### L'association ARDAINES, un Pôle Territorial de Coopération Economique (PTCE)

De nombreux pôles territoriaux lauréats de l'appel à projets lancé par le gouvernement en 2013 développent des projets d'économie circulaire et comprennent une ressourcerie parmi leurs membres. C'est le cas du pôle ARDAINES, groupement de structures, dont COOPELIS, créé en mars 2011. L'objectif de ce pôle territorial est de faciliter « l'effet levier dans l'émergence, la consolidation, le développement d'activités économiques ancrées sur le territoire d'intervention, le Parc Naturel Régional des Ardennes » (extrait du dossier de presse). L'association rassemble des structures de l'économie sociale et solidaire engagées dans cinq types d'activités : la valorisation des déchets, le bois et l'éco-construction, l'agriculture biologique (groupe COOPELIS), les services à la personne (Ardennes Services) et la formation (Altais Conseil). Les projets de mutualisation et de coopération sont encore en phase de conception.

## ORGANISATION ET MODE DE GOUVERNANCE

### COPELIS, UN GROUPE ÉCONOMIQUE SOLIDAIRE

COPELIS est une association loi 1901 fédérant plusieurs associations autour de l'insertion par l'activité économique. Ce groupe économique solidaire (GES) vise à favoriser la progression des parcours d'insertion des personnes accueillies au sein des structures membres. Il répond aussi à un objectif de gouvernance unifiée et facilite la mise en place d'une communication globalisée autour d'un projet de développement commun dans une logique de mutualisation des ressources et des moyens.

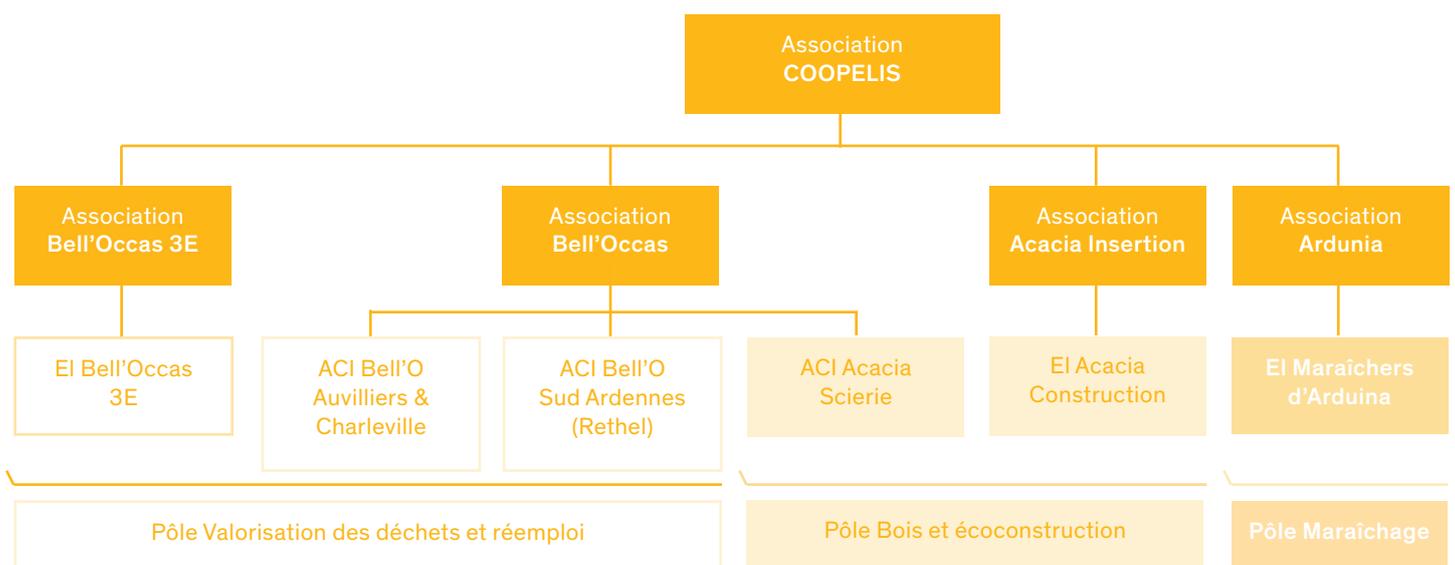
Cette structuration permet d'obtenir une meilleure visibilité des actions menées et d'être identifié sur le territoire d'intervention comme un interlocuteur pertinent en termes de développement de projet.

### Qu'est-ce qu'un « groupe économique solidaire » (GES) ?

Reconnus dans la loi sur le Revenu de solidarité active de 2008, les GES ont été mis en place par la fédération Coorace. Egalement appelés « ensembliers d'insertion », ils se caractérisent notamment par une gouvernance unifiée, une communication globalisée à l'échelle du groupe et la mise en place de comptes consolidés. Cette stratégie permet notamment à ses membres de mieux supporter, voire d'anticiper, les cycles économiques et politiques et de proposer une offre de parcours d'insertion plus longue et diversifiée à ses salariés. S'ils ont une reconnaissance légale, les GES ne sont pas une structure juridique. Ils prennent le plus souvent la forme associative ou coopérative.

### UN MONTAGE JURIDIQUE COMPLEXE

L'association COPELIS rassemble quatre établissements juridiques et six dispositifs d'insertion comme le présente le schéma ci-dessous :



Organisation du groupe COPELIS

## ORGANISATION ET MODE DE GOUVERNANCE

### ORGANISATION INTERNE

#### ○ **Conseils d'administration**

16 administrateurs pour l'ensemble des 5 structures (association COOPELIS, Bell'Occas 3E, Bell'Occas, Acacia Insertion, les Maraîchers d'Arduina).

L'ensemble des membres du Conseil d'administration des associations du groupe assiste au CA de COOPELIS et peut participer aux débats. Seuls les administrateurs de chaque association du groupe disposent du droit de vote pour leur association respective. Les Assemblées Générales sont également calquées sur ce modèle de fonctionnement. Il n'y a pas de Bureau, seuls des Conseils d'administration sont convoqués. Chaque association peut décider de tenir un Bureau si les membres le souhaitent, ce qui arrive parfois sur des thématiques précises ou des cas particuliers nécessitant une réunion rapide.

Les administrateurs sont issus pour la grande majorité de la société civile. Ils sont enseignants, retraités et dirigeants de structures associatives dans différents domaines.

#### ○ **Equipe opérationnelle**

13 permanents, 49 postes en insertion.

### COMPÉTENCES ET EXPERTISES MOBILISÉS

#### ○ **Dans le réemploi**

Encadrement technique spécialisé par activité type (réparation électroménager, logisticien, etc.).

#### ○ **Dans le bois et l'écoconstruction**

Partenariat externe avec des pôles technologiques (conception et spécifications techniques).

#### ○ **Dans le maraîchage**

Encadrant chef de culture (formation ingénieur agronome).

### PROFIL DU DIRIGEANT

#### **Christophe Felzine, Directeur pôle réemploi**

Après une courte expérience professionnelle dans le marketing sportif et la prévoyance, Christophe Felzine intègre un centre de formation porteur d'un ACI en 1999. Il en est le directeur de 2005 à 2012 avant de rejoindre COOPELIS en novembre 2012. En parallèle, Christophe Felzine est engagé dans plusieurs associations (mutualisme et autres associations d'insertion). Il a suivi une formation initiale de droit et commerce.

## REPÈRES SUR LE MODÈLE ÉCONOMIQUE

### PÔLE RÉEMPLOI

#### Financements publics

- Etat (aide aux postes).
- Conseil régional de Champagne-Ardenne (plus de 250 000 € d'aide en cumulé depuis la création dans le cadre du dispositif Progress et du dispositif d'aide à la constitution d'équipes d'insertion).
- Conseil général des Ardennes.
- Commune d'Auvillers-les-Forges.

#### Chiffre d'affaires (CA)

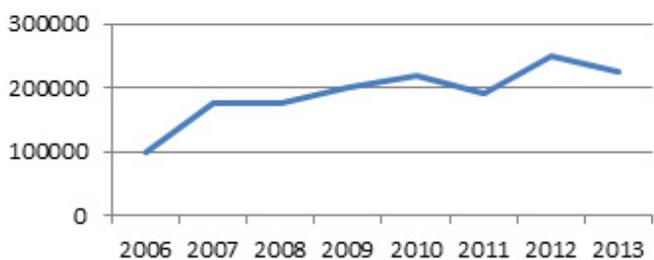
Les boutiques ont connu une baisse de leurs ventes de 6% en 2013 ; baisse qui s'explique en grande partie par la baisse de la qualité des dons des particuliers et la morosité des ménages.

#### Répartition du CA par type de produits

Le CA des ventes en magasin atteint 225 718 € en 2013. Il se répartit en trois grandes familles de produits :

Type de produits	Chiffre d'affaires 2013
Meubles /divers	78 512 €
DEEE	103 392 €
Textiles	43 814 €

#### Un cycle de vie à maturité



Évolution du chiffre d'affaires COPELIS

#### Répartition du chiffre d'affaires par boutique

Ventes en boutique	Chiffre d'affaires 2013
Auvillers-les-Forges	73%
Charleville-Mézières	17%
Rethel	10%

### PÔLE BOIS ET ÉCO-CONSTRUCTION

#### Financements publics et privés

- Etat : aide au démarrage et aide à l'emploi (23 000 € dans le cadre du Fonds départemental d'insertion).
- Conseil régional de Champagne-Ardenne : aide à l'investissement dans le cadre du dispositif Progress (8 000 €).
- Conseil général des Ardennes : aide au fonctionnement à hauteur de 90 000 € par an.
- Communauté d'agglomération de Charleville-Mézières : aide de 25 000 € dans le cadre des Contrats urbains de cohésion sociale.
- Fondation RTE : aide de 43 900 € pour l'achat d'équipement de l'atelier.

#### Produits issus des ventes

- 72 434 € de vente dans l'éco-construction en 2013.
- 87 029 € de vente dans la filière bois en 2013.

### PÔLE MARAÎCHAGE

#### Financements au démarrage

- Etat : 15 000 € pour la promotion de l'emploi et la phase projet et 15 000 € dans le cadre de l'aide au démarrage (Fonds départemental d'insertion) pour la phase opérationnelle en première année.
- Conseil régional : aide au démarrage (27 000 €)
- France Active : 15 000 € pour la phase d'étude de projet dans le cadre du Fonds de confiance.

## TÉMOIGNAGES DE PARTENAIRES

### LAURENCE LAURENT

#### SERVICE EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT LOCAL, UNITÉ TERRITORIALE DES ARDENNES, DIRECCTE CHAMPAGNE-ARDENNE

« Comptant parmi les départements français les plus défavorisés, les Ardennes connaissent une situation économique difficile, avec un taux de chômage en hausse. Pour notre Unité Territoriale, l'enjeu principal est donc de soutenir la création d'emplois et le développement de nouvelles activités. Dans ce cadre, l'insertion apparaît comme un élément moteur pouvant conduire des publics non formés, en particulier les jeunes, vers des emplois pérennes et non délocalisables. La DIRECCTE incite ainsi les structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE) à investir les enjeux de la sécurisation des parcours socio-professionnels et d'animation territoriale tout en favorisant un développement croisé avec l'économie sociale et solidaire et l'économie classique. Dans les Ardennes, la DIRECCTE soutient principalement

les structures d'insertion engagées dans deux filières créatrices d'emplois : le tourisme et le développement durable.

Ainsi, elle a contribué au financement des études de faisabilité réalisées dans le cadre de Bell'Occas en 2008 (10 549 €) et du projet des maraîchers d'Arduina en 2013 (15 000 €). La DIRECCTE a soutenu la phase de démarrage de nombreux projets du groupe COOPELIS : Bell'Occas 3E en 2010 (15 000 €), ACI Acacia en 2010 (23 000 €), la création d'une ressourcerie sur Rethel (15 000 €) et plus récemment les Maraîchers d'Arduina (15 000 €). En complément de ces aides financières, l'Unité reste attentive aux besoins de la structure pour pouvoir les partager en interne au sein de la DIRECCTE, auprès de la direction innovation par exemple. »

### NATHALIE MAYOUX

#### SECRÉTAIRE GÉNÉRALE, RÉSEAU DES RESSOURCERIES

« Bell'Occas, membre du groupe COOPELIS, a adhéré en 2008 au réseau des Ressourceries. Le réseau ne comptait alors que 27 membres contre 114 aujourd'hui.

Les dirigeants de Bell'Occas ont adhéré parce qu'ils portaient un intérêt à l'aspect professionnalisant du réseau. Les réunions thématiques et formations techniques facilitent en effet la montée en compétences de nos membres dans les champs juridiques et économiques.

Bell'Occas a bénéficié de l'appui du réseau pour légitimer la structure auprès de partenaires publics et privés. En 2010, lors de la révision du plan départemental des déchets des Ardennes, le réseau est intervenu afin de présenter le cadre juridique de l'activité aux collectivités territoriales et entreprises locales. Ce travail de sensibilisation a finalement permis

d'inscrire le réemploi dans les objectifs du plan départemental.

Le réseau national a également facilité la mise en relation entre Bell'Occas et Ecologic France, l'éco-organisme en charge des DEEE. Cet appui a permis d'aboutir à la signature d'une convention entre les deux structures. Ce partenariat est une reconnaissance pour Bell'Occas et marque son intégration dans la filière de réutilisation sur le territoire.

L'engagement des dirigeants du groupe COOPELIS en faveur de la protection de l'environnement, à travers son activité historique, la ressourcerie, a ouvert la voie au développement de nouvelles éco-activités : l'écoconstruction, le maraîchage biologique... Encore rare dans les ressourceries, à 90% monoactivités, cette diversification est particulièrement intéressante. »

## ANALYSE ET IMPACTS

### FORCES

- Capacité à créer de nouvelles activités se développant de manière cohérente dans le cadre d'un groupe économique solidaire.
- Démarche d'innovation s'appuyant sur des partenariats forts avec des structures de l'économie sociale et solidaire (le Chênelet, membres du Pôle territorial de coopération économique) et des collectivités territoriales (Communauté de communes de Signy-le-Petit).

### OPPORTUNITÉS

- Selon les dirigeants de COOPELIS, le changement de regard porté sur les structures de l'ESS permet le développement de nouveaux projets.
- La montée en puissance globale sur l'économie circulaire conduit de nouveaux acteurs à s'intéresser au groupe COOPELIS (agence régionale d'innovation Carinna).

### FAIBLESSES

- Structuration complexe, avec de nombreux établissements différents, ce qui peut brouiller la lisibilité des montages juridiques et financiers des projets.
- Difficulté à présenter des données précises concernant le modèle économique de chacune des structures et le mode de gouvernance du projet.

### MENACES

- Concurrence très forte des sites en ligne dédiés à la vente de produits d'occasion.
- Morosité des ménages et qualité des dons des particuliers en baisse.
- Retour à l'emploi pérenne et taux de sorties dynamiques contraints en raison de la faible mobilité géographique des salariés en insertion et du contexte économique.

### IMPACTS SOCIO-ÉCONOMIQUES

Créations d'emplois permanents et en insertion sur un territoire présentant un taux de chômage élevé :

- 13 permanents,
- 49 en insertion en 2013.

### IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

Au total, 443 tonnes (meubles, livres, textiles, équipements électriques et électroniques) collectées par Bell'Occas en 2013 : 215 tonnes recyclées, 177 tonnes revendues, 40 tonnes stockées, 11 tonnes enfouies.

Ressources valorisées par Bell'Occas en 2013			
Ressource	Meubles et objets	Textile	Appareils électriques et électroniques
Tonnage collecté	104 T	280 T	189 T (environ 2300 appareils)
Taux de valorisation interne	71 %	98 % (Ventes, réutilisation, recyclage)	31%

## CONSEILS POUR UN ESSAIMAGE

### CONDITIONS DE RÉUSSITE

- S'assurer du soutien des collectivités territoriales et des syndicats intercommunaux en charge de la gestion des déchets (82% des Ressourceries développent des partenariats contractualisés avec les collectivités territoriales).
- Identifier les gisements locaux disponibles et évaluer le nombre de clients potentiels dans la zone géographique d'influence.
- S'appuyer sur les réseaux nationaux (le Réseau des ressourceries, les réseaux de l'insertion) capables de participer à la professionnalisation de la ressourcerie/ recyclerie.

### OBSTACLES À SURMONTER

Règlementation contraignante dans le cadre de la responsabilité élargie du producteur. S'il s'agit d'une opportunité (les fabricants financent le traitement des produits en fin de vie), les process exigés par les éco-organismes peuvent être complexes et chronophages.

#### Conseil régional : modalités d'intervention potentielles

##### Volet valorisation des déchets

Participation à la mise en réseau des ressourceries et recycleries, en partenariat avec les autres niveaux de collectivités (journée d'échanges, forum régional, etc.).  
Soutien financier aux actions d'outillage réalisées par le Réseau des ressourceries .

##### Volet éco-construction

Formalisation politique des engagements régionaux en faveur de l'éco-construction.  
Appui technique aux projets d'éco-construction en partenariat avec l'Ademe.  
Investissement dans la rénovation énergétique et l'éco-construction de lycées.

##### Volet maraîchage biologique

Formalisation politique des engagements régionaux en faveur de l'agriculture biologique.  
Soutien politique et financier au développement de la restauration collective biologique dans les lycées.

#### CONTACTS

##### COOPELIS

Roland Thibeaux, Président COOPELIS  
Christophe Felzine, Directeur Pôle Réemploi

Email : [contact@coopelis.fr](mailto:contact@coopelis.fr)  
Tel : 03.24.54.57.34  
<http://www.coopelis.fr>



Cette publication est cofinancée par l'Union européenne